

## COMMENT MEURT UN CHRÉTIEN

Le premier disciple du Christ dont le Nouveau Testament nous décrit la mort, c'est le diacre Étienne. Mort privilégiée, puisqu'elle est un témoignage, le témoignage par excellence : le martyre. « Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu »; c'est cette solennelle affirmation qui provoque son supplice. Et tandis qu'on le lapidait, Étienne faisait cette invocation : « Seigneur Jésus, reçois mon esprit. » Puis il fléchit les genoux et dit dans un grand cri : « Seigneur, ne leur impute pas ce péché. » Et en disant cela, il s'endormit<sup>1</sup>. Ce qui est frappant dans ce récit, c'est la volonté du narrateur de souligner la ressemblance entre la mort d'Étienne et la mort de Jésus. Identité du témoignage : le Christ reviendra en gloire, montrant à tous qu'il est le Seigneur, et déjà cette gloire lui est acquise auprès de Dieu; Jésus est le Fils de Dieu : dans la bouche de Jésus comme dans celle d'Étienne, la prophétie parousiaque est si formelle que les Juifs y voient un blasphème digne de mort. Identiques aussi sont les sentiments personnels exprimés au moment de rendre la vie : comme son Maître, Étienne prie pour ses bourreaux; comme lui aussi, il remet son âme; comme lui, il « pousse un grand cri », ce qui signifie non pas un son inarticulé, mais la prière à voix assez haute pour que tous les témoins de la scène puissent entendre, car cette prière est elle-même proclamation, prophétie<sup>2</sup>.

1. Act., 7, 56-60.

2. Pour Étienne, comme pour Jésus, c'est la prière des psaumes qui est proférée ainsi (psaume 30 et psaume 21); cf. Élisabeth, Lc, 1, 42 : ἀνεφώνησεν κραυγῇ μεγάλη ; résurrection de Lazare : φωνῇ μεγάλη ἐκραύγασεν (ὁ Ἰησοῦς), Jn, 11, 43.

A la suite d'Étienne, les chrétiens s'efforceront de s'identifier au Christ dans la mort : tel le premier trait qui se dégage de la Tradition. Réfléchissant ensuite sur le mystère de la mort du Christ, ils comprendront que pour eux également la mort est une Pâque, la participation à l'unique Pâque du Christ. C'est pourquoi, malgré la souffrance et les combats, elle est une fête, et c'est pourquoi aussi elle est un acte d'Église, de communauté, et elle est marquée d'un sacrement : le Viatique.

### I. — L'IDENTIFICATION DU CHRÉTIEN AU CHRIST DANS LA MORT

De la mort d'Étienne, saint Paul a été témoin. Lui aussi, plus tard, désirera « devenir conforme au Christ dans la mort »<sup>3</sup>. Mais de quelle conformité s'agit-il? D'une ressemblance aussi complète que possible avec les sentiments du Christ<sup>4</sup>, ressemblance qui est le fruit de l'identification radicale accomplie par la grâce de la justification. Le chrétien est un autre Christ : la mort de Jésus lui a mérité de pouvoir lui ressembler jusque dans la mort. Pour cette raison, depuis au moins le VIII<sup>e</sup> siècle, on lit au chrétien qui meurt le récit de la Passion du Christ selon les Évangiles<sup>5</sup>; soulignons au passage le caractère vénérable et l'importance de cet usage, toujours inscrit dans le Rituel romain<sup>6</sup> : il met devant les yeux du fidèle le modèle qu'il doit reproduire, ce n'est même pas assez dire, parce que le texte évangélique est une parole vivante que l'Église enseme dans l'âme et qui y produit du fruit — et de fait, le Rituel du VIII<sup>e</sup> siècle auquel nous faisons allusion à l'instant pré-

3. Philip., 3, 10.

4. Philip., 2, 5 (cf. J. BONSIUVEN, *L'évangile de Paul*, Paris, 1948, p. 278).

5. Bibl. Vat., Mss. Ottob. 312, f<sup>o</sup> 151 v : « Mox ut eum videris ad exitum propinquare... post communionem perceptam, legendae sunt passiones dominicae ante corpus infirmi seu a presbiteris seu a diaconis, quousque egrediatur anima de corpore », M. ANDRIEU, *Ordines Romani*, t. IV (sous presse).

6. *Ordo commendationis animae*, Tit. 6, cap. 8, n. 5. Actuellement pourtant sa lecture n'est que de simple conseil : « si vero diutius laboret anima, poterit legi super aegrotum... »

sentait la lecture de la Passion comme un acte hiérarchique, réservé aux prêtres et aux diacres de même façon que dans l'assemblée, loin d'y voir une simple forme de prière de dévotion.

Le mot essentiel, définitif qui résume les sentiments du Christ mourant, c'est sa toute dernière parole, la seconde de celles qu'il a prononcées à très haute voix : « Père, je remets mon âme entre tes mains<sup>7</sup> », dans la Vulgate : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum*. Elle donne tout son sens à la cérémonie que le Rituel appelle traditionnellement *Commendatio animae*, mais qu'on a traduit fort inexactement « Recommandation de l'âme » — nous reviendrons plus loin sur la *Commendatio* —. C'est un verset du psaume 30 : dans la bouche du psalmiste, il exprime la confiance filiale, l'abandon à Dieu au milieu de l'angoisse et de la détresse; dans la bouche du Christ, il atteint à un degré de vérité qui dépasse de loin ce que pouvait ressentir le psalmiste, parce que l'épreuve du Christ réalise tragiquement tout ce qui a été écrit de lui et surtout parce que son abandon au Père est totalement amoureux : « Que ta volonté soit faite et non la mienne »; « je suis venu pour faire ta volonté ». Mais il y a encore beaucoup plus dans cette parole du Christ, et ceci le psalmiste ne pouvait même pas l'entrevoir : c'est sans métaphore que Jésus remet son âme entre les mains du Père, puisqu'il expire, puisqu'il rend ce souffle (ἀφῆκεν τὸ πνεῦμα, ἐξέπνευσεν, παρέδωκεν τὸ πνεῦμα) donné par Dieu au corps qu'il faisait vivre selon la splendide image de la Genèse (2, 7) : ce que le Seigneur a donné, le Seigneur le reprend, le reçoit comme son bien propre, comme un dépôt qui lui est rendu; ainsi la mort est l'acte d'adoration, l'holocauste le plus parfait que l'Homme-Dieu pût offrir au Père. Mais cet holocauste est d'une souveraine liberté : Jésus remet son âme à l'heure qu'il a choisie, « son heure ».

Si le Père m'aime, c'est que je donne ma vie... On ne me l'ôte pas, je la donne de moi-même. J'ai le pouvoir de la don-

7. Luc, 23, 45. Si cette parole n'est rapportée que par Luc, elle est cependant supposée par Mt., 27, 50 : « ὁ δὲ Ἰησοῦς πάλιν κράζας φωνῇ μεγάλῃ, ἀφῆκεν τὸ πνεῦμα », et d'une façon plus vague par Mc., 15, 37 : ὁ δὲ Ἰησοῦς ἀφείς φωνὴν μεγάλην ἐξέπνευσεν.

ner et le pouvoir de la reprendre; tel est l'ordre que j'ai reçu du Père<sup>8</sup>.

*Oblatus est quia ipse voluit*, selon la formule de la Vulgate traduisant Isaïe, 53, 7. C'est l'exercice propre de son sacerdoce, son sacrifice. Mais il l'accomplit comme nouvel Adam, comme chef de l'humanité qu'il rachète. C'est pourquoi, dit Bossuet :

Jésus-Christ en acceptant et offrant sa mort, a accepté la vôtre et l'a offerte à son Père : il lui a remis entre les mains votre vie, en lui remettant la sienne; il l'a fait en votre nom et en acquit de votre obligation. Il faut donc dire avec lui et avoir l'intention de le dire dans tous les sentiments dans lesquels il l'a dit : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*<sup>9</sup>.

Le fidèle, à la différence de Jésus, ne choisit ni l'heure ni le genre de sa mort, mais il adhère au dessein de Dieu avec amour; en toute lucidité et liberté intérieure, il fait le sacrifice de sa vie, et son sacrifice est rendu sacerdotal comme celui du Christ à cause du caractère baptismal qui le rend participant au sacerdoce du Christ :

Je vous exhorte, frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre<sup>10</sup>.

Par les formules mêmes qu'elles emploient, les Vies des saints antiques cherchent à exprimer la ressemblance que les saints ont avec Jésus dans leur mort :

animam reddidit Creatori<sup>11</sup>;  
ultimum spiritum coelo reddidit<sup>12</sup>;  
Deo spiritum reddidit<sup>13</sup>;  
spiritum Domino emittens commendavit<sup>14</sup>.

8. Jn, 10, 17-18. L'évangile de Jean souligne fréquemment la liberté de Jésus dans sa Passion : 18, 4; 19, 28.

9. *Opuscule sur l'agonie de Jésus-Christ*, éd. Lachat, t. VII, p. 600.

10. Rom., 12, 1.

11. Saint Remacle († 668), cf. M. ANDRIEU, *Immixtio et consecratio...*, Paris, 1924, p. 116.

12. Sainte Berlende († c. 700), *op. cit.*, p. 116.

13. Saint Hugues de Rouen († 730), *op. cit.*, p. 118; saint Guillaume de Dijon († 1031), *op. cit.*, p. 120.

14. Saint Hermeland († c. 720), *op. cit.*, p. 118.

Pour que l'imitation de Jésus fût complète, il faudrait que le chrétien mourût martyr comme Étienne, c'est-à-dire qu'il scellât de son sang le témoignage qu'il rend au Christ : *Laurentius ingressus est martyr et confessus est nomen Domini Jesu Christi*. Le martyre, tel est le genre de mort que les premiers chrétiens désiraient comme la grâce suprême, le modèle de sainteté que l'Église a proposé à ses fidèles des débuts. C'est avec étonnement, presque avec déception, qu'on a appris qu'Athanase, ce vaillant lutteur du Christ, est mort dans son lit : puis l'on a remarqué que l'héroïsme d'une vie et d'une mort pouvait être un témoignage au Christ sinon égal, du moins équivalent au martyre. Ayant vu Jésus mourir, le soldat païen s'écriait : « Vraiment cet homme était Fils de Dieu »; en voyant comment meurent des chrétiens, les païens de tous les temps doivent apprendre que Jésus est le Seigneur.

Mais cette proclamation, ce témoignage s'expriment peut-être moins par le fait que le chrétien imite le Christ dans sa mort que parce qu'il en découvre et révèle le mystère : la mort du chrétien est une Pâque, comme celle du Christ et par celle du Christ.

## II. — LA MORT, PARTICIPATION A LA PAQUE DU CHRIST

Après la venue du Christ comme avant sa venue, la mort est la plus terrible des angoisses humaines, un brisement et un déchirement qui divise l'homme et révolte la nature. Elle provoque dégoût, tristesse, peur, soubresauts. De cette angoisse, le Christ lui-même n'a pas voulu être exempt : son agonie, les versets du psaume 21 qu'il clame du haut de la croix, le montrent à l'évidence. Rien d'étonnant à ce que la mort ait un caractère hideux, puisqu'elle est la conséquence du péché; le Seigneur Jésus était un pontife sans tache et saint que nul ne pouvait convaincre de péché, mais il portait les péchés du monde, c'est pourquoi il s'est soumis à l'horreur de la mort. Or sa mort est sa victoire : par sa mort, la mort est vaincue : *mortem nostram moriendo destruxit*<sup>15</sup>; elle n'est pas un terme, mais un passage, une

15. Ce texte de la préface pascale résume 2 Tim., 1, 10 : « ... qui

Pâque : « il faut que je *passe* des hommes vers mon Père ». Sa mort rachète l'humanité et la délivre du péché. Il fallait qu'il mourût, mais pour entrer dans la gloire; il ressuscite le troisième jour d'entre les morts comme premier-né d'un grand nombre de frères; il est triomphant au ciel, Seigneur de gloire, Kyrios<sup>16</sup>; il reviendra, et à son retour les morts ressusciteront de leur tombeau.

Si le chrétien ne jouit pas, comme Étienne, de la vision des cieux ouverts, si au moment de sa mort il n'a pas l'extraordinaire faveur de découvrir déjà de ses yeux de chair le Fils de l'homme dans l'éclat de sa seigneurie triomphante, il fixe du moins sur sa gloire les yeux de la foi. Il découvre alors que les douleurs de la mort sont un enfantement<sup>17</sup>. Surmontant l'angoisse naturelle, il reconnaît dans sa mort la dernière étape de sa libération et il surabonde de joie au milieu de l'épreuve.

En effet, la rupture des liens de la vie terrestre le libère définitivement de tout péché. Jusque là, bien que justifié par les eaux du baptême, il gémissait :

Je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur, mais je vois dans mes membres, une autre loi, qui lutte contre la loi de mon esprit et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans mes membres. Malheureux que je suis! Qui me délivrera de ce corps qui me voue à la mort<sup>18</sup>?

Celui qui est mort, est affranchi du péché<sup>19</sup>.

Et c'est, plus encore, la délivrance de l'exil; les liens de la captivité sont rompus par la mort : le chrétien va être enfin avec Jésus qu'il cherchait et qu'il possédait dans l'obscurité de la foi :

Nous savons en effet que si cette tente — notre demeure

a détruit la mort et fait resplendir la vie et l'immortalité.... »; cf. Rom., 6, 9; 8, 2-11.

16. Act., 2, 36; Phil., 2, 9-11.

17. Saint IGNACE D'ANTIOCHE, *Aux Romains*, 6, 2 : « Mon enfantement approche. Pardonnez-moi, frères; ne m'empêchez pas de vivre, ne veuillez pas que je meure. Celui qui veut être à Dieu, ne le livrez pas au monde, ne le séduisez pas par la matière. Laissez-moi recevoir la pure lumière; quand je serai arrivé là, je serai un homme. Permettez-moi d'être un imitateur de la passion de mon Dieu »; trad. Camelot, Paris, 1951, p. 135.

18. Rom., 7, 22-24.

19. Rom., 6, 7.

terrestre — vient à être détruite, nous avons une maison qui est l'œuvre de Dieu, une demeure éternelle qui n'est pas faite de main d'homme et qui est dans les cieux. Aussi longtemps que nous sommes dans cette tente, nous gémissons accablés... Ainsi donc, toujours pleins d'assurance, et sachant bien que demeurer dans ce corps c'est vivre loin du Seigneur, car nous cheminons dans la foi, non dans la claire vision... Nous sommes donc pleins d'assurance et préférons sortir de ce corps pour aller demeurer auprès du Seigneur<sup>20</sup>.

Ainsi la mort est tellement vaincue que, malgré l'instinct profond de l'homme, elle devient une fête, une joie. Elle est non plus subie, mais accueillie, mais désirée. Écoutez encore saint Paul, au moment où, de sa prison, il entrevoit la possibilité du martyre :

Pour moi, la Vie c'est le Christ, et mourir représente un gain... J'ai le désir de m'en aller rejoindre le Christ<sup>21</sup>.

Même joie chez saint Ignace d'Antioche, qui ne craint qu'une chose, être privé de cette grâce par les démarches indiscretes des chrétiens :

Laissez-moi être la pâture des bêtes par lesquelles il me sera possible de trouver Dieu. Je suis le froment de Dieu, et je suis moulu par la dent des bêtes pour être trouvé un pur pain du Christ<sup>22</sup>.

Dans cette joie de la mort, aucune démission vis-à-vis des tâches terrestres; saint Paul est tiraillé entre deux désirs et, s'il le faut, il veut bien voir retardée la rencontre ineffable : « si la vie dans cette chair doit me permettre encore un fécond travail, j'hésite à faire un choix »<sup>23</sup>. A l'imitation de Paul, saint Martin de Tours se sacrifie à son pastorat : « Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail, que votre volonté soit faite<sup>24</sup>. »

20. 2 Cor., 5, 1-8.

21. Philip., 1, 21-23.

22. *Aux Romains*, 4, 1, trad. Camelot, p. 131.

23. Philip., 1, 22.

24. « Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem, fiat voluntas tua » (antienne de l'office de saint Martin).

Délivrance par la mort du Christ, victoire sur la mort, passage vers le Seigneur, c'est donc vraiment une Pâque. Plus précisément, c'est l'entrée dans la Terre Promise, la fin du désert, le passage du Jourdain. *Requiem aeternam* : il ne s'agit pas du sommeil du cimetière, mais de ce repos offert par Dieu à son peuple après les combats : *si introibunt in requiem meam*, jamais ils n'entreront dans mon repos<sup>25</sup>, ce repos qu'est Jésus lui-même : *invenietis requiem animabus vestris*, vous trouverez le repos pour vos âmes<sup>26</sup>.

Le caractère pascal de la mort est manifesté dans la *Commendatio animae* par le psaume 117, *Confitemini*<sup>27</sup>, et dans certains Rituels des funérailles par le psaume 113, *In exitu*<sup>28</sup>. Le psaume 117, « Voici le jour que fit le Seigneur », « Béni soit au nom du Seigneur celui qui vient », est par excellence celui des triomphes de Jésus au jour de son entrée à Jérusalem d'abord, et au jour de sa résurrection surtout. Le psaume 113 proclame les merveilles accomplies par le Seigneur dans la sortie d'Égypte et dans le passage du Jourdain. Mais puisque la mort est un passage, une traversée jusqu'à la demeure de Dieu, les psaumes graduels trouveront aussi leur place aussi bien dans la *Commendatio* que dans la sépulture<sup>29</sup>.

Ajoutons que cette Pâque est à la fois réalisée et encore en attente. L'Église a toujours cru, comme saint Paul l'exprime et comme Jésus l'a promis au bon larron, que la mort fait entrer aussitôt dans la patrie et dans la vision : « Aujourd'hui même tu seras avec moi en paradis<sup>30</sup>. » Et cependant, il faut attendre que le Christ revienne pour que la Pâque soit complète par la résurrection. Le mystère glorieux du Christ n'est pas achevé, celui de ses fidèles ne l'est pas non plus. Le retour des noces, l'arrivée du Seigneur comme un voleur en pleine nuit est déjà réalisé dans la mort, comme l'exprime magnifiquement la liturgie des divers communs des saints; et pourtant cet avènement se

25. Ps. 94; cf. Hebr., 4, 5-11.

26. Mt., 11, 29.

27. *Rit Rom.*, tit. 6, cap. 7, n. 6.

28. *Ordo Romanus*, 49; Pontifical romano-germanique; Pontifical romain du XII<sup>e</sup> siècle, etc.

29. Pontifical romain du XIII<sup>e</sup> siècle, n. 11; Bréviaire de Sainte-Claire, etc.

30. Lc, 23, 43.



fait encore attendre. « Encore un peu de temps »<sup>31</sup>, ce peu de temps n'est rien pour le fidèle qui découvre le visage du Christ au moment de sa mort, alors qu'il paraît long pour ceux qui demeurent en exil ici-bas. Il y a donc comme une dialectique, qui se manifestera dans la suite des rites : avant la mort, la prière appellera la rencontre immédiate du fidèle avec son Dieu, après la mort, elle exprimera surtout l'attente de la résurrection. Ce double aspect est simultanément marqué par le sacrement du viatique, sacrement propre de la mort du chrétien.

### III. — LE SACREMENT DU VIATIQUE

Apparemment, dans notre pratique pastorale courante, il n'y a presque aucune différence entre le viatique et une autre communion. Le Rituel lui-même annonce un titre unique, *De communione infirmorum*. Tout au plus, note-t-on curieusement le changement de la formule *Corpus Domini nostri*, remplacé par *Accipe frater viaticum*. Pourtant, si nous prenons le temps de lire les rubriques qui précèdent le texte de la communion des malades, et surtout si nous interrogeons l'histoire, le viatique n'est pas du tout une communion comme les autres, mais il a une réalité théologique propre. Il se distingue même tellement de la simple communion de dévotion que, contrairement au principe si ferme du droit qui interdit de communier plusieurs fois par jour (can. 857), celui qui a déjà communié et qui, au cours du même jour, se trouve en péril de mort sera exhorté à communier à nouveau : *etiamsi eadem die sacra communione fuerint refecti (fideles), valde tamen suadendum, ut in vitae discrimen adducti denuo communicent* (can. 864, §2).

La première caractéristique du viatique, c'est sa nécessité : « en péril de mort, dit l'article 864, § 1, du Code, en péril de mort, provenant de n'importe quelle cause, les fidèles sont tenus par le précepte de recevoir la sainte com-

31. Jn, 16, 16.

munion ». Alors que bien des lois, telles que la communion pascale ou la confession annuelle, ont attendu le XIII<sup>e</sup> siècle pour être formulée, celle-ci est inscrite parmi les canons du premier concile général tenu à Nicée en 325. Encore le concile n'entend pas créer une obligation qui serait nouvelle ou rappeler un précepte dont l'application aurait subi des négligences; il veut uniquement en urger l'observation dans le cas extrême, celui des fidèles qui avaient apostasié au moment des persécutions, et qui de ce fait étaient excommuniés :

On doit continuer à observer à l'égard des mourants l'ancienne règle de l'Église qui défend de priver du dernier et très nécessaire viatique (τοῦ τελευταίου καὶ ἀναγκαιοτάτου ἐφοδίου) celui qui est près de la mort. S'il ne meurt pas, après qu'on l'a pardonné et admis à la communion, il doit être placé parmi ceux qui ne participent qu'à la prière. De même, l'évêque doit donner l'eucharistie après l'enquête nécessaire à celui qui, au lit de mort, demande à la recevoir<sup>32</sup>.

Une obligation aussi nettement formulée distingue déjà la discipline du viatique de celle de l'extrême-onction, celle-ci n'étant jamais présentée comme nécessaire : « *quamvis per se non sit de necessitate mediæ ad salutem, nemini tamen licet negligere* », dit simplement le Rituel<sup>33</sup>. Bien plus, l'urgence du viatique est telle qu'elle entraîne pour les curés de paroisse l'obligation de conserver dans leurs églises la réserve eucharistique, et qu'elle fait céder toutes les lois ecclésiastiques : à l'époque où le précepte du jeûne était si rigoureux, elle en dispensait le mourant et, s'il le fallait, le prêtre, au cas où, la réserve eucharistique étant inaccessible, il était nécessaire de célébrer la messe; les moralistes énuméraient volontiers dans leur casuistique toutes les exceptions aux lois de la célébration que le viatique justifiait. Ils admettent même que la communion soit portée,

32. Canon 13, D.B. 57. Voir le très beau commentaire de ce texte ainsi que du can. 864 du Code actuel dans L. BEAUDUIN, *Le viatique, La Maison-Dieu*, 15, 1948, pp. 117-129. Cf. aussi INNOCENT I<sup>er</sup>, *Epist. ad Decentium* (= 25), n. 10 : « *nemo de saeculo absque communione discedat* »; *Statuta ecclesiae antiqua*, can. 20.

33. Tit., 6, cap. 1, n. 1.

à défaut de prêtre, ou de diacre, par un simple fidèle. Si nous rappelons ces diverses interprétations, c'est pour corroborer de leur témoignage le sentiment que nous laisse l'étude de la législation : sans aucun doute le précepte du viatique dépasse la portée d'une loi ecclésiastique et exprime un précepte divin<sup>34</sup>. On se rappellera tout spécialement qu'il réduit les exigences habituelles de l'Église concernant la communion des petits enfants auxquels, en péril de mort, on doit donner l'eucharistie dès qu'un minimum de lucidité spirituelle est possible<sup>35</sup>.

Et puisque nous résumons le droit pastoral du viatique, il n'est pas inutile de souligner aussi un principe trop souvent méconnu, hélas, dans la pratique. Alors que l'extrême-onction est un sacrement qui ne peut être reçu qu'une seule fois au cours de la même maladie parce qu'il consacre un état, l'état de malade, le viatique est au contraire essentiellement renouvelable :

Tant que dure le péril de mort, il est permis et il sied, selon le conseil d'un prudent confesseur, de recevoir le viatique plusieurs fois, à des jours distincts (can. 864, § 3).

Remarquons : « à des jours distincts, *distinctis diebus* ». En effet, le droit actuel interdit la pratique, qui était commune dans l'antiquité, de donner le viatique plusieurs fois dans la même journée<sup>36</sup>, afin que le fidèle meure en quelque sorte le sacrement dans la bouche. La belle mort, la mort idéale pour le chrétien que d'expirer aussitôt après le viatique! Dans leur brièveté, les textes hagiographiques nous apportent un témoignage extraordinairement émouvant :

Consuetudo est Romanis, ut cum animae egrediuntur, communio Domini in ore sit<sup>37</sup>.

34. C'est l'opinion commune des théologiens. Voir, en particulier, M. DE LA TAILLE, *Mysterium fidei, Elucidatio* 49.

35. Can. 854, § 2 : « in periculo mortis, ut sanctissima eucharistia pueris ministrare possit ac debeat, satis est ut sciant corpus Christi a communi cibo discernere, illudque reverenter adorare ».

36. C'est le cas, par exemple, de sainte Mélanie la jeune : M. RAMPOLLA, *Santa Melania giuniore senatrice romana*, Roma, 1905, p. 253, n. XXXIX; — de saint Basile, celui-ci réconforté trois fois de la communion le jour de sa mort : *Vita Basilii, P.G.* 29, col. 315.

37. M. RAMPOLLA, *op. cit.*, p. 39.

Cum eucharistia adhuc in ore reddidit spiritum Domino<sup>39</sup>.  
Quo accepto (corpore Domini) ubi glutivit, emisit spiritum,  
bonum viaticum secum ferens<sup>39</sup>.

Percepto corpore et sanguine Domini, sacram animam emisit<sup>40</sup>.

La solennité du viatique le distingue autant que son urgente nécessité de toute autre communion. Là encore, les conditions concrètes dans lesquelles s'exerce notre ministère pastoral, la quasi identité des formulaires modernes risquent de nous tromper. Pourtant, la législation de l'Église exprime encore avec netteté sa volonté de donner au viatique le maximum de solennité. C'est ainsi que l'administration en est réservée au curé, et cela même si le transfert du Saint-Sacrement se fait privément (can. 850) et que, sauf urgence, le fidèle doit le recevoir dans son propre rite (can. 866, § 3), chose qui n'est même plus demandée aujourd'hui pour la communion pascale<sup>41</sup>. On peut du moins regretter l'appauvrissement du rituel qui prive aujourd'hui cette communion de certains éléments dont la pastorale s'inspirera volontiers. C'est ainsi que de nombreux rituels anciens — et le rituel allemand actuel — entourent le viatique de la célébration d'une espèce de liturgie des présancifiés où le *Pater* tient une place importante<sup>42</sup>; souvent même le viatique était donné au cours de la messe célébrée à domicile<sup>43</sup> à moins que le malade ne soit transporté à l'église<sup>44</sup>, une solution intermédiaire étant la célébration de la messe à l'église suivie du port du viatique à domicile<sup>45</sup>.

38. *Vita Basilii*, *ibid.*

39. PAULIN, *Vita Ambrosii*, 47, P. L. 14, col. 43.

40. Saint Rimbart, *Vita* citée par M. ANDRIEU, *Immixtio et consecratio...*, p. 120; de même, saint Étienne de Grandmont († 1124), *ibid.*, p. 130.

41. Histoire de cette discipline : C. de CLERCQ, dans R. NAZ, *Traité de droit canonique*, t. II, pp. 139-140. Il y a un autre motif d'ailleurs qui joue ici, outre la solennité : la grande diversité d'administration de l'eucharistie (une ou deux espèces, présentées séparément ou réunies par intinction, avec cuiller ou à la main...) peut désorienter un mourant.

42. M. ANDRIEU, *Immixtio et consecratio...*, pp. 138-140; *Collectio rituum... pro omnibus Germaniae dioecesisibus*, p. 34.

43. M. ANDRIEU, *op. cit.*, pp. 130-131. Sacramentaire de Ratold de Corbie, Bibl. Nat., Mss. lat. 12052 (X<sup>e</sup> siècle); Rituel de Santori, p. 309.

44. M. ANDRIEU, *Immixtio et consecratio...*, pp. 129-130.

45. *Ibid.*, p. 132.

Enfin relevons la profession de foi exigée au moment du viatique par le *Caeremoniale episcoporum*<sup>46</sup>, le Rituel confectionné par le cardinal Santori à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle — celui qui a servi de base au Rituel de Paul V<sup>47</sup>, — le rituel de divers ordres religieux et, d'une façon assez générale, les rituels anciens<sup>48</sup>.

Qu'il s'agisse des formulaires liturgiques ou des récits hagiographiques, le viatique apparaît comme le sacrement même de la mort du chrétien, et ceci de deux façons. D'abord, comme son nom l'exprime, il est provision de nourriture du grand voyage : ἐφόδιον. Le prophète Elie, au moment où il défaillait, trouva à côté de lui un pain cuit sous la cendre : il le mangea et marcha dans la force de cette nourriture jusqu'à la montagne de Dieu Horeb<sup>49</sup>; de même le chrétien, fortifié par l'eucharistie peut surmonter les difficultés de la dernière étape, sa mort, et aller jusqu'à la montagne du Ciel. Les biographies des saints le répètent à satiété :

Sacrosancto corporis et sanguinis Christi confirmatus viatico<sup>50</sup>;

salutifero corporis Christi et sanguinis viatico suum iter munivit<sup>51</sup>;

corpore et sanguine sui redemptoris exitum suum consecravit<sup>52</sup>;

exitum suum dominici corporis et sanguinis perceptione munivit<sup>53</sup>;

dominici corporis et sanguinis sacramentum, hora exitus instante, pro viatico datur<sup>54</sup>;

46. Il s'agit de la mort de l'évêque : Lib. 2, cap. 38, n. 3.

47. « Et accedens ad sacramentum, elevat corpus Christi de pyxide seu calice et ostendens infirmo, interrogat eum, iuxta qualitatem personae : Credis hoc esse corpus Christi salvatoris nostri? Quo annuente vel respondente *Credo*, dicat sacerdos Latino vel vulgari sermone, similiter secundum personae qualitatem : Dic sicut ego dico : Domine non sum dignus... »

48. Voir P. BROWE, *Die Sterbekommunion im Altertum und Mittelalter*, *Zeitschrift für kath. Theologie*, 60, 1936, p. 212.

49. 3 Reg., 19, 8.

50. Vie de saint Vast. : M. ANDRIEU, *Immixtio et consecratio...*, p. 115.

51. Vie de saint Riquier, *ibid.*, p. 115.

52. Vie de sainte Berlende, *ibid.*, p. 116.

53. Saint Benoît, dans Saint GRÉGOIRE, *Dialog.*, *ibid.*, p. 129; saint Vulfran, *ibid.*, p. 117; saint Cuthbert, *ibid.*, p. 117.

54. Saint Benoît Biscop, *ibid.*, p. 117.

munitus corporis et sanguinis dominici perceptione<sup>55</sup>;  
 corporis semet dominici sanguinisque sacramento mu-  
 niens<sup>56</sup>.

La sécurité que donne le viatique rassure donc sur les difficultés du chemin inconnu que l'on doit affronter :

Primo quidem, ut moris est, corpore et sanguine illius cujus erat membrum, eum munientes, contra aereas catervas pugnaturum...<sup>57</sup>

Deinde adhibeat (infirmo) quod maius remedium atque solatium affert miseris mortalibus, id est muniat eum communionem dominici corporis et sanguinis<sup>58</sup>.

En effet, à l'eucharistie s'applique en toute vérité le verset du psaume 22 : « Passerais-je un ravin de ténèbres, je ne crains aucun mal : tu es près de moi, *Nam et si ambulavero in medio umbrae mortis non timebo mala quoniam tu mecum es* » : celui qui vient à nous dans le sacrement, c'est celui qui est passé par la mort, qui en a connu les angoisses et les humiliations; toutes les fois que nous mangeons ce pain et buvons cette coupe, nous annonçons la mort du Seigneur : cette annonce prend un sens très précis pour celui qui meurt, l'eucharistie dans sa bouche.

Mais le Christ que l'Eucharistie nous livre est le Christ ressuscité. Nourriture pour l'âme, elle est pour nos corps cause et gage de résurrection. Nos Pères ont mangé la manne au désert et sont morts; mais celui qui mange de ce pain vivra éternellement : il a la vie éternelle et le Christ le ressuscitera au dernier jour. Le viatique constitue les arrhes de la résurrection glorieuse, un acte de foi *sacramentel* en la résurrection (j'entends par là non une simple affirmation ou proclamation, mais cette certitude encore plus vitale que constitue le fait de posséder, par la matérialité du signe, la cause même de notre résurrection : le corps du Christ).

Nos corps qui reçoivent l'eucharistie, dit saint Irénée, ne

55. Saint Hugues de Rouen, *ibid.*, p. 118; saint Ethelwood, *ibid.*, p. 120.

56. Saint Hermeland, *ibid.*, p. 118.

57. Saint Bernard le Pénitent, *ibid.*, p. 122.

58. Pontifical de Narbonne, XI<sup>e</sup> siècle, cité *ibid.*, p. 132.

sont plus corruptibles et possèdent l'espérance de la résurrection immortelle<sup>59</sup>.

Voici quelques formules caractéristiques dans les Vies des saints :

mysterium vivifici corporis et sanguinis sumitur<sup>60</sup>;  
vivificum corporis et sanguinis Domini sacrificium<sup>61</sup>.

Les textes liturgiques sont encore plus nets, par exemple l'Ordo 49, reproduit mot à mot dans de nombreux documents ultérieurs :

Mox ut eum videris ad exitum propinquare, communicandum est de sacrificio sancto etiamsi comedisset ipso die, quia communio erit ei defensor et adiutor in resurrectione justorum : ipsa enim resuscitabit eum<sup>62</sup>.

Ou encore cet admirable dialogue que propose le Rituel de Saint-Florian (XII<sup>e</sup> siècle) :

Ecce, frater, corpus Domini nostri Jesu Christi quod tibi deferimus. Credis hoc esse illud in quo est salus et vita et resurrectione nostra? R. Credo<sup>63</sup>.

Il n'est pas inutile de rappeler tous ces formulaires anciens : ils ouvrent des perspectives intéressantes à notre effort pastoral d'aujourd'hui, et d'ailleurs ils nous font retrouver la pleine saveur des mots que nous répétons à l'envi des milliers de fois, tandis que nous communions nos fidèles : « ... *custodiat animam tuam in vitam aeternam.* » Modifiée à l'usage de la communion quotidienne, édulcorée d'ailleurs par la substitution de *animam tuam* au pronom plus plein *te* (que conserve le Pontifical); à l'origine, c'est de toute évidence une formule d'administration du viatique :

59. *Adv. haereses*, IV, 18, n. 5; *P. G.*, col. 1029.

60. Saint Odilon, M. ANDRIEU, *op. cit.*, p. 120.

61. Saint Isidore, *ibid.*, p. 129.

62. Bibl. Vat., Mss. Ottob. 312, f<sup>o</sup> 151 v (M. ANDRIEU, *Ordines Romani*, t. IV, sous presse).

63. A. FRANZ, *Das Rituale von St Florian aus dem zwölften Jahrhundert...* Freiburg, Herder, 1904, p. 82.

sit tibi remissio omnium peccatorum et custodiat te in vitam aeternam<sup>64</sup>.

Corpus domini nostri Jesu Christi in vitam aeternam te perducatur. Sanguis... redimat te in vitam aeternam<sup>65</sup>.

#### IV. — LA MORT, ACTE COMMUNAUTAIRE ET LITURGIQUE

Jusqu'ici, nous n'avons insisté que sur l'aspect personnel de la mort du chrétien, ses sentiments, son intimité avec le Christ. Se limiter à cet aspect serait méconnaître un des éléments essentiels que nous livre la Tradition. S'il n'y a pas de réalité plus personnelle que la mort, il n'en est pas qui soit moins individualiste. C'est un des paradoxes merveilleux du mystère chrétien que d'être à la fois si originalement personnel et si étroitement communautaire. La mort est un acte d'Église : le fidèle meurt entouré de ses frères et ce n'est même pas assez dire; la mort du chrétien donne lieu comme à un double cortège qui se rencontre, l'Église de la terre et l'Église du ciel. Nous avons dit que la mort est une Pâque; mais la Pâque est la marche d'un peuple tout entier, le peuple de Dieu qui passe de l'Égypte à la Terre Promise, des ténèbres à la lumière, des idoles au vrai Dieu, des humiliations à la gloire, de la terre au ciel. La mort du Christ a scellé dans son sang la nouvelle alliance qui rassemble l'humanité. Pour ceux que le Christ a rachetés, deux moments majeurs leur font prendre conscience de cette œuvre de rassemblement : le baptême qui les fait entrer dans l'Église de la terre, la mort qui les fait entrer dans l'Église du ciel.

De ce point de vue, il faut relever l'importance de cet ensemble de rites que l'on appelle *Commendatio animae*. Négligés peut-être par une pastorale trop exclusivement casuistique et préoccupée de la seule validité des sacrements, ces rites sont pourtant rappelés sans cesse à notre attention tant par les prescriptions du droit canonique, que par les rubriques du Rituel<sup>66</sup>. Sans revenir sur l'étude que, à la

64. Capitulaire de Théodulphe d'Orléans, P. L. 105, col. 220.

65. Missel de Notre-Dame de Laon, XI<sup>e</sup> siècle; M. ANDRIEU, *Immixtio et consecratio...*, pp. 125-126.

66. Can. 468, § 2 : « Sedula cura et effusa caritate debet parochus aegrotos in sua paroecia maxime vero morti proximos adiuvaré, eos



suite de L. Gougaud<sup>67</sup>, nous leur avons nous-même consacrée<sup>68</sup>, il faut du moins en rappeler les éléments qui donnent à la mort du chrétien sa physionomie propre, si différente de la mort du païen.

Et tout d'abord ce fait que la mort du chrétien s'inscrit dans une histoire, dont elle fait partie : l'histoire du salut. Une caravane immense a précédé le fidèle dans la marche vers Dieu, lui frayant le chemin : celle de tous les justes qui ont déjà été appelés par Dieu à la grande aventure de la foi, et dont nous sommes solidaires. S'il est vrai que l'homme moderne est particulièrement sensible à la dimension historique, la révélation chrétienne vient lui montrer Dieu intervenant dans l'histoire des hommes, et c'est au travers de l'histoire que l'on rencontre le Christ pour aller jusqu'à l'éternité. L'*Ordo commendationis animae* propose une formule litanique vénérable par son antiquité : *Suscipe Domine servum tuum in locum sperandae sibi salvationis a misericordia tua*, qui brosse une grandiose fresque de la libération humaine accomplie par Dieu dans le temps, et qu'on ne peut pas comprendre pleinement sans y joindre la perspective de l'épître aux Hébreux : cette libération s'est réalisée dans la foi de nos Pères qui sont partis, sûr de la parole de Dieu, sans savoir où ils allaient<sup>69</sup>. Les prophètes ont eu le mérite de croire au Christ qui viendrait : « Abraham votre Père exulta à la pensée de voir mon Jour : il l'a vu et il s'est réjoui<sup>70</sup>. »

Mais maintenant que le Christ est venu, l'Assemblée du ciel va comme au-devant du chrétien pour l'accueillir dans la gloire. Certaines Vies de saints en décrivent le cortège visible au moment de la mort de leur héros, mais la foi dis-

sollicite sacramentis reficiendo eorumque animas Deo commendando. » Rituel romain, tit. 6, c. 2, n. 15 : « Admoneat etiam domesticos et ministros infirmi ut, si morbus ingravescat, vel infirmus incipiat agonizare, statim ipsum parochum accersant, ut morientem adiuvet eiusque animam Deo commendet; sed si mors imminet, priusquam discedat, sacerdos animam Deo rite commendabit. » *Ibid.*, c. 5, n. 1 : « Sumptoque sanctissimo viatico et sacra unctione adhibita, si periculum imminet, statim commendationis animae officium praestabit. »

67. L. GOUGAUD, *Étude sur les « ordines commendationis animae »*, *Ephemerides liturgicae*, 49, 1935, pp. 1-27.

68. *La Maison-Dieu*, 15, pp. 143-160.

69. Hebr., c. 11 en entier.

70. Jn, 8, 56.

cerne toujours l'invisible présence de cette famille qui entoure le frère dans son passage :

spiritum in manus angelorum efflavit<sup>71</sup>;  
consortia civium petiit supernorum<sup>72</sup>.

C'est pourquoi la prière de la *Commendatio* évoque à diverses reprises le rôle des anges et des saints à la mort du chrétien :

A l'heure où votre âme sortira de votre corps, que l'assemblée resplendissante des anges se hâte à votre rencontre. Que la cour suprême des apôtres s'avance vers vous. Que l'armée victorieuse des martyrs vêtus de blanc vienne au-devant de vous. Que dans sa blancheur radieuse la foule des confesseurs vous environne. Que la ronde joyeuse des vierges vous reçoive et que la paix bienheureuse vous enserme dans son étreinte au sein des patriarches (prière *Commendo te*).

Que vienne l'accueillir l'archange de Dieu saint Michel, le chef de l'armée céleste. Que les saints anges de Dieu viennent à sa rencontre pour le conduire dans la Jérusalem du Ciel. Que vienne l'accueillir l'apôtre saint Pierre, qui a reçu de Dieu les clés du royaume des cieux... (prière *Delicta juventutis*)<sup>73</sup>.

*Subvenite sancti Dei, occurrere angeli Domini...*

Comme l'Église du ciel, celle de la terre doit être présente à la mort du chrétien. Bien sûr, le prêtre a, par son caractère sacerdotal, le pouvoir de la représenter à lui seul et de prier en son nom; et il lui est demandé instamment d'être présent et de présider la *Commendatio animae*. Cependant la présence du prêtre ne suffit pas, pour la pleine manifestation de cet acte d'Église : traditionnellement un chrétien meurt au milieu de ses frères rassemblés autour de lui, priant et chantant les psaumes, répondant à des litanies, écoutant l'Évangile, en bref une véritable célébration liturgique :

illis psallentibus animum reddidit<sup>74</sup>.

71. Vie de saint Bertulphe; M. ANDRIEU, *Immixtio et consecratio...*, p. 116.

72. Vie de saint Vulfran; *ibid.*, p. 117. Voir tout particulièrement, SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS, *Histoire d'une âme*, p. 270.

73. Traduction du *Rituel des fidèles...* par les moines bénédictins d'Hautecombe, Paris, Labergerie, 1953, pp. 138-139, 143.

74. Mort de l'abbé Spes : M. ANDRIEU, *op. cit.*, p. 115.

Ut est ecclesiasticae consuetudinis, fratres cum psalmis ante eum veniunt<sup>75</sup>.

Cette liturgie est, à bien des égards, une réplique du baptême, ce qui ne nous étonne pas, puisque la mort est comme un second baptême et que Jésus lui-même appelait sa mort un baptême<sup>76</sup>. Aussi en certains endroits on faisait revêtir des vêtements blancs au moment du viatique<sup>77</sup>; de même les rites de la *Commendatio* comportent parfois des exorcismes<sup>78</sup>, parce que la mort est le moment suprême du combat chrétien : *in agone sui exitus*; presque toujours le mourant est invité à professer sa foi<sup>79</sup>. Enfin le texte capital est, de ce point de vue, la prière *Proficiscere* qu'on peut considérer comme l'élément essentiel de la *Commendatio*, et qui en constitue d'ailleurs un des morceaux les plus anciens<sup>80</sup> :

Quittez ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu le Père tout-puissant, qui vous a créée; au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui a souffert la passion pour vous; au nom du Saint Esprit qui a été répandu sur vous.

Ce texte est en quelque sorte le point culminant de la prière de l'Église auprès du chrétien qui meurt. Il rappelle exactement le geste que le prêtre avait fait sur la piscine baptismale : sur l'ordre de l'Église, un gentil avait été introduit dans la Jérusalem nouvelle par la profession de foi en la Trinité; à ce changement extérieur correspondait le mystérieux don de la grâce. Maintenant au commandement de l'Église et par l'invocation de la Trinité, un fidèle passe de la Jérusalem terrestre à la Jérusalem céleste; de l'ordre de la grâce, il passe à l'ordre de la gloire.

C'est l'Église, avons-nous dit, qui commande. Par là se vérifie exactement ce paradoxe de la mort du chrétien qui est à la fois acte personnel et acte d'Église : le chrétien doit acquiescer volontairement à la mort, dire avec le Christ :

75. Mort de saint Odilon, *ibid.*, p. 120.

76. Mc, 10, 39.

77. Capitulaire de Théodulphe d'Orléans, *P. L.* 105, col. 220.

78. Voir en particulier le texte publié par J. LECLERCQ, *Les manuscrits de l'abbaye d'Hautmont, Scriptorium*, VII, 1953, pp. 63-64.

79. *Supra*, p. 17. Cf. la mort de sainte Clotilde : « in confessione sanctae Trinitatis corpus exuit », M. ANDRIEU, *op. cit.*, p. 115.

80. On la trouve dans les sacramentaires de Gellone et de Rheinau.

*commendo spiritum meum*, mais aussi il doit s'entendre dire par l'Église *Proficiscere anima christiana et Commendamus tibi Domine animam famuli tui*. Le chrétien s'offre en sacrifice, l'Église l'offre en sacrifice.

V. — DE LA MORT SUBITE ET IMPRÉVUE,  
DÉLIVREZ-NOUS SEIGNEUR

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici suppose que le chrétien voie venir la mort afin de l'accepter en toute lucidité, et que le temps suffisant lui soit donné pour les divers actes de sa liturgie.

Or la mort frappe les hommes de façon souvent instantanée : crise cardiaque, accident d'auto ou d'avion. Il semble que la vie moderne, en même temps qu'elle réduit progressivement la mortalité causée par la maladie, accroît de façon considérable les risques de mort subite, brutale, anonyme : l'homme est écrasé par les éléments ou la machine, seul et sans aide au milieu du chaos, privé de tout geste d'affection, et très souvent sans avoir eu le moindre instant pour réaliser la catastrophe dans laquelle il est entraîné.

Les gens qui ne sont pas chrétiens seront portés à dire : « C'est une belle mort, il ne s'est pas vu mourir, il n'a pas souffert. » Au contraire, les chrétiens prient le Seigneur de les en préserver comme d'un grand mal : « *a subitanea et improvisa morte, libera nos Domine*, de la mort subite et imprévue, délivrez-nous, Seigneur. »

Cependant, devant la mort imprévue, le chrétien est invité à approfondir deux éléments importants de l'économie du salut. L'espérance en la miséricorde de notre Dieu, qui est Père, ne doit pas être limitée aux sacrements, signes visibles et ordinaires de son amour. Mais d'autre part, selon la consigne du Christ, il faut que le fidèle soit toujours prêt à la rencontre du Seigneur :

Tenez-vous prêts, car c'est à l'heure où vous n'y penserez pas que le Fils de l'homme viendra (Luc, 12, 40).

Veillez donc, car vous ne savez pas quand doit venir le Maître de la maison : tard, vers minuit, au chant du coq, ou

au matin; de peur que, venant à l'improviste, il ne vous trouve endormis (Marc, 13, 35-36).

## VI. — LA MORT DE CEUX QUI NE SONT PAS SAINTS

On serait tenté de croire que la description que nous avons faite ne convient qu'aux saints : en effet, nous avons souvent puisé dans les sources hagiographiques. Cependant les saints eux-mêmes se reconnaissent pécheurs, l'approche de Dieu qui juge avive en eux cette conscience de leur misère : c'est pourquoi ils demeurent des modèles pleinement valables pour nous qui ne sommes pas des saints. Eux, comme nous, éprouvent le besoin de mourir dans la pénitence, et de faire un acte de foi en la miséricorde de Dieu.

Aussi la liturgie de la mort du chrétien comporte des rites pénitentiels : ce sont, dans l'usage actuel, la confession générale (*Confiteor, Misereatur, Indulgentiam*), la bénédiction apostolique avec indulgence *in articulo mortis* et l'oraison *Deus misericors, Deus clemens* de la *Commendatio animae*; nous n'en parlerons pas ici, ayant déjà eu l'occasion d'en traiter récemment ailleurs<sup>81</sup>. Ils correspondent à des rites analogues du passé : *Reconciliatio poenitentis ad mortem*<sup>82</sup>, bénédiction du cilice et de la cendre dans lesquels le chrétien tenait à mourir<sup>83</sup>, absolution solennelle avant le viatique<sup>84</sup>. Après le dernier soupir, comme avant, l'Église manifeste la condition de pécheur qui a été celle du chrétien, c'est pourquoi elle mêle intimement la certitude paisible de ceux qui ne pleurent pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance, à la prière de suffrage.

Mais l'aveu des fautes, la découverte toujours nouvelle de notre condition de pécheur ne sont valables que si elles nous font contempler amoureusement la miséricorde de

81. *Pastorale liturgique des malades, Questions liturgiques et paroissiales*, 36, 1955, p. 240-243.

82. Sacramentaire gélasien, 1, 39; WILSON, pp. 66-67.

83. Pontifical de la Curie romaine du XIII<sup>e</sup> siècle, 50, nn. 5-7; M. ANDRIEU, *Pontifical Romain au moyen-âge*, t. II, pp. 494-495.

84. Pontifical romain du XII<sup>e</sup> siècle, Ordo 49 (mss. B), n. 26; Ordo 49 B (mss. L), nn. 15-21; M. ANDRIEU, *op. cit.*, t. II, pp. 269, 273-274; Pontifical de la Curie romaine du XIII<sup>e</sup> siècle, Ordo 50, n. 2, M. ANDRIEU, *op. cit.*, t. II, p. 493.

Dieu en laquelle nous nous confions. Voici, par trois exemples, comment les chrétiens, à l'heure de leur mort, méditent ce mystère divin. Le premier est tiré d'une lettre écrite, au soir de sa vie, par le regretté exégète André Robert, prêtre de Saint-Sulpice :

Je m'en vais doucement vers le Bon Dieu. Dans combien de temps vais-je arriver au terme ? Dieu seul le sait. Je lui rends grâces de m'avoir donné, en étudiant la Sainte Écriture, cette conviction que la miséricorde divine a toujours le dernier mot. C'est la seule pensée qui me donne la paix, car en face de la terrible échéance, on se sent bien misérable<sup>85</sup>.

Le second exemple nous est fourni par sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus :

Il n'y a qu'un moyen pour forcer le bon Dieu à ne pas nous juger, c'est de se présenter devant lui les mains vides... : s'il ne juge pas nos bonnes actions, il ne jugera pas nos mauvaises... Quand je pense à cette parole du Seigneur : « Je viendrai bientôt et je porte ma récompense avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres », je me dis qu'il sera bien embarrassé pour moi : je n'ai pas d'œuvres. Eh bien, il me rendra selon ses œuvres à Lui<sup>86</sup>.

La même attitude d'âme est proposée par certains rituels anciens, en particulier les *Questions Anselmiennes* :

Sic debet interrogari infirmus : Frater letaris quod in fide christiana morieris ?

Respondet infirmus : Eciam.

— Gaudes quod in habitu religionis morieris ? — Eciam.

— Fateris te tam bene non vixisse quam debuisses ? — Eciam.

— Penitet te ? — Eciam.

— Habes uoluntatem emendandi, si habueris spacium uiuendi ? — Eciam.

— Credis quod propter te mortuus est d. I. C. filius Dei ? — Eciam.

— Agis ei gratiam ? — Eciam.

— Credis te non posse saluari nisi per mortem eius ? — Eciam.

85. Citée dans *Bulletin du Comité des études*, n° 9, avril-juin 1955, p. 6.

86. SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS, *Histoire d'une âme*, pp. 281, 302, etc.

— Age ergo dum superest anima, ut in sua morte totam uitam constituas; huic morti totum te committe; hac morte totum te contege; hac in morte totum te inuolue; et si Dominus te uoluerit iudicare dic : Domine, mortem Domini Iesu Christi obicio inter me et iudicium tuum : aliter tecum non contendo. Et si dixerit quod merueris indignacionem uel dampnacionem, dic : Domine mortem Domini nostri Iesu Christi obtendo inter mala mea merita et inter te ipsiusque meritum offero pro merito quod ego debuisssem habere et non habeo. Et item dic : Domine, mortem domini nostri Iesu Christi pono inter me et iram tuam...<sup>87</sup>

\*  
\*\*

Comment redonner au monde d'aujourd'hui le sens chrétien de la mort? La tâche paraît immense et décourageante : la mort perd son caractère sacré devant la dureté, l'indiscrétion avec laquelle on la traite désormais dans la paix comme dans la guerre; le chrétien meurt de plus en plus fréquemment dans un milieu « neutre » et anonyme, hors de sa famille et de la communauté ecclésiale; le vocabulaire même des revues religieuses trahit la perte du sens chrétien de la mort, cependant que la pratique pastorale, nous l'avons trop souvent constaté, méconnaît les perspectives authentiques au sujet du viatique ou de la *Comendatio*.

Ce n'est qu'avec des vivants que se prépare la mort. Des chrétiens qui auront vécu intensément de la foi, qui auront trouvé le style évangélique de leur vie, donneront, sans le rechercher, un exemple éclatant dans leur mort. Au moment où le Seigneur frappe à la porte, c'est avec son instinct le plus profond qu'un homme répond. Des chrétiens qui, durant leur vie, auront eu la volonté d'agir sur le monde pour y apporter le Christ, seront capables de mettre toute leur personnalité dans leur mort. Et quelques exemples éclatants seront plus efficaces que discours et recettes. C'est ainsi que la pastorale de la mort des chrétiens suppose que l'on éveille des vocations de militants, que l'on éduque des personnalités.

87. A. FRANZ, *Das Rituale von St Florian...*, p. 199; P.L. 158, col 685-688.

C'est aussi par la catéchèse aux vivants que se prépare la mort. A la fin de la vie d'un chrétien, il devrait suffire de rappeler la catéchèse faite tout au long de son existence. On dira peut-être que bien des chrétiens, dits « saisonniers », n'étaient pas présents à cette catéchèse; mais il faut se demander si même cette catéchèse a eu lieu. La façon de prêcher la mort, au catéchisme, en chaire ou dans les retraites est-elle stoïcienne, ou chrétienne? Est-ce l'insertion dans la Pâque du Christ, ou un moyen d'arracher des conversions? Un théâtre frissonnant, ou un « mystère », au sens paulinien du terme? Comment prêche-t-on sur les sacrements, sur l'eucharistie en particulier? Comment parle-t-on de la miséricorde du Père, de la Parousie? Comment surtout présente-t-on le Christ, ses sentiments, sa Seigneurie, et notre vocation d'identification à lui? La mort n'est que l'épanouissement de la vie du chrétien.

AIMÉ-GEORGES MARTIMORT.